



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VIENNE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°86-2020-149

PUBLIÉ LE 16 NOVEMBRE 2020

Sommaire

Préfecture de la Vienne

86-2020-11-09-004 - Arrêté N°178-2020, portant modification de la composition du
Conseil Départemental de l'Éducation Nationale du département de la Vienne (4 pages)

Page 3

Préfecture de la Vienne

86-2020-11-09-004

Arrêté N°178-2020, portant modification de la
composition du Conseil Départemental de l'Éducation
Nationale du département de la Vienne

Académie de Poitiers
Rectorat de l'académie de Poitiers
Service juridique

**ARRÊTÉ n° 178-2020
en date du 09 novembre 2020**

**portant modification de la composition du Conseil Départemental
de l'Éducation Nationale du Département de la Vienne**

La Préfète de la Vienne
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier du Mérite Agricole

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de l'Éducation et notamment ses articles L.235-1, R.235-1 à R.235-11-1 ;

VU le Code des Relations entre le public et l'administration ;

VU le décret en date du 6 avril 2016 du Président de la République portant nomination de M. Émile SOUMBO, en qualité de sous-préfet hors classe, secrétaire général de la Préfecture de la Vienne ;

VU l'arrêté n° 2020-SG-DCPPAT-059 en date du 16 octobre 2020 donnant délégation de signature à Monsieur Émile SOUMBO, Sous-préfet hors classe, secrétaire général de la préfecture de la Vienne ;

VU l'arrêté rectoral 2018-2019 portant répartition des sièges en CAEN et CDEN suite aux élections professionnelles de 2018 ;

VU la proposition de l'UNSA ;

VU la proposition de l'association Départementale des Maires ;

VU la proposition de la ligue de l'enseignement ;

ARRÊTE

Article 1 : le conseil départemental de l'éducation nationale de la Vienne est composé comme suit :

1 – Membres représentant les communes, le département et la région :

Au titre de l'Association Départementale des Maires

Titulaires	Suppléants
M. Gérard PEROCHON	M. Hindeley MATTARD
Mme Dany DUBERNARD	Mme Christèle RAIMBERT
M. Jacky ROY	Mme Josette COLAS
Mme Maryvonne GALBOIS	Mme Martine MOUSSERION

Au titre du Conseil Départemental

Titulaires	Suppléants
M. Henri COLIN	M. Alain PICHON
Mme Valérie DAUGE	Mme Marie-Jeanne BELLAMY
Mme Joëlle PELTIER	M François BOCK
M. Claude EIDELSTEIN	Mme Claudie FAUCHER
Mme Sandrine MARTIN	Mme Isabelle SOULARD

Au titre du Conseil Régional

Titulaires	Suppléants
M. Cyril CIBERT	

2- Membres représentant les personnels titulaires de l'Etat :

F.S.U 86 (5 sièges)

Titulaires	Suppléants
M. Julien DUPONT Collège A.Brouillet 2, rue Swaffham 86700 COUHE	M.Svend WALTER Lycée Polyvalent Nelson Mandela - 63 rue de la Bugellerie – 86000 POITIERS
Mme Annick COLIN DE VERDIERE Collège Jean Moulin – 86000 POITIERS	Mme Valérie SOUMAILLE Lycée V. Hugo - 86000 POITIERS
Mme Muriel FRISON Lycée Professionnel Le Verger 14, rue J. Pidoux - 86100 CHATELLERAULT	Mme Valérie AUDOUX Ecole primaire Les Guiraudières - 86300 CHAUVIGNY
M.Matthieu MENAUT-LOURTAS Ecole élémentaire A. Daudet - 86000 POITIERS	Mme Apolline LETOWSKI Ecole élémentaire Charles Choisie – rue du clos - 86360 MONTAMISE
Mme Pauline BALLU	Mme Fabienne RICARD

Ecole primaire Jacques Lafond – Couhé - 86700 VALENCE EN POITOU	Ecole maternelle Marcel Pagnol – 25 rue de la Jeunesse – 86000 POITIERS
--	--

UNSA EDUCATION (2 sièges)

Titulaires	Suppléants
Mme Alice GAUTRON IEM – 86580 BIARD	M. Guillaume GIREME Ecole élémentaire Andersen – 86000 POITIERS
Mme Cécile CAPY-GILARDOT Ecole maternelle Bois Renard - 86240 LIGUGE	Mme Marie GILARDOT Ecole primaire – ROMAGNE 86700

FNEC-FP FO (2 sièges)

Titulaires	Suppléants
M. Fabien VASSELIN Ecole élémentaire de Latillé - 86190 LATILLE	Mme Sandrine LABBAYE Collège Gérard Philipe - 86300 CHAUVIGNY
M. Julien MARMISSE Ecole élémentaire Charles Choisie – 86360 MONTAMISE	M. Frédéric ARTUS Collège Nelson Mandela - POITIERS

Au titre de la SNALC (1 siège)

Titulaires	Suppléants
M. Xavier PERINET-MARQUET Professeur Centre Hospitalier H. Laborit - 86000 POITIERS	Mme Colette BISSON Collège Saint Exupéry - 86130 JAUNAY- MARIGNY

3 -Membres représentants des usagers

F.C.P.E. (6 sièges)

Titulaires	Suppléants
M. Hervé PIQUION 32, rue des Genêts – 86280 SAINT-BENOIT	Mme Christine REDIEN 53, fg de la queue mirebalaise – B 135 – 86000 POITIERS
M. Pierre-Yves BOUTIN 6, impasse Serge Rouault – 86000 POITIERS	M. Pascal PERROT 36, allée de Saintonges – 86000 POITIERS
M. Michel BOUBERKA 1, place Ferdinand Buisson – 86100 CHATELLERAULT	M. Philippe POIGNET 6, place de la Saulée – 86340 LES ROCHES PREMARIE-ANDILLE
Mme Marie-Christine BONNEAU-DARMAGNAC 6, rue de Signon – 86440 MIGNE-AUXANCES	Mme Séverine BARDEAU 1, rue Saint-Michel – 86320 LUSSAC LES CHATEAUX
M. Abdellali MOUNIR 30, rue des Doves – 86000 POITIERS	Mme Maria BONNAUD 20, rue de Chamailard – Etables – 86170 CHARRAIS
M. Alain CLEMENT 62, résidence de la Javigne – 86340 NIEUL L'ESPOIR	M. Yann MEHEUX-DRIANO 15, allée de la Brandinière – 86340 FLEURÉ

AD PEEP (1 siège)

Titulaire	Suppléant
Mme Soumia RABI	M. Loïc BRION

Associations complémentaires (1 siège)

Titulaire	Suppléant
M Philippe LE MERRER Ligue de l'enseignement, rue de la Brouette du Vinaigrier - 86000 POITIERS	M. Manuel BALMER AROEVEN 9, avenue Pompidou - 86000 POITIERS

Personnalités qualifiées, compétences dans le domaine économique, social-éducatif ou culturel (2 sièges)

- *Nommés par le préfet*

Titulaire	Suppléant
Madame Karine DESROSES 12, Grand Rue – 86500 MONTMORILLON	Madame Fanny GERBIER 9, rue des Terres Rouges- Venours – 86480 ROUILLÉ

- *Nommés par le président du Conseil Départemental*

Titulaire	Suppléant
M. Roger GIL Conseiller pour l'Education à la Présidence du Conseil Départemental	Mme Jacqueline DAIGRE Chef de groupe de l'opposition de droite, centre et indépendants à la Mairie de Poitiers

A titre consultatif, 1 délégué départemental de l'Education Nationale

Titulaire	Suppléant
M. Pierre VALLAT Président DDEN	Mme Marie-Josèphe COURTOIS

Article 2: Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Vienne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Vienne. Une copie sera notifiée au Président du Conseil Départemental de la Vienne, au Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale de la Vienne, ainsi qu'à chaque membre du CDEN.

Pour la Préfète et par délégation,
Le Secrétaire Général,


Emile SOUMBO